



22 mai 2019

Mariages forcés

Sensibilisation des adolescentes et des adolescents avant les départs en vacances

La pause estivale peut constituer un moment décisif pour les adolescentes et adolescents que leurs familles souhaitent marier. Souvent les unions se concluent à l'occasion du retour dans la famille d'origine pour les vacances. Aussi l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) prévoit-il de distribuer prochainement une brochure de sensibilisation dans les cycles d'orientation du canton, par le biais du Service de l'enseignement.

En Suisse, depuis le 1^{er} juillet 2013, les mariages forcés sont interdits ; pourtant ils demeurent une réalité et la pause estivale constitue un moment crucial en particulier pour les adolescentes et adolescents qui retournent dans leur pays d'origine pour les vacances. Ces jeunes risquent de se trouver confronté-e-s à deux types de situations : soit elles et ils subissent des pressions pour accepter un mariage dont ils et elles ne veulent pas ; ou alors elles et ils subissent des pressions pour renoncer à une relation amoureuse de leur choix. La plupart du temps les personnes concernées sont nées en Suisse ou y ont grandi.

Afin de leur apporter une aide, l'OCEF va distribuer dans les cycles d'orientation de tout le canton une brochure en neuf langues spécifiquement destinée aux jeunes. Cette brochure rappelle que les mariages forcés sont interdits par la loi et que le choix de la-du partenaire est un droit ; elle donne des conseils à celles et ceux qui se sentiraient menacé-e-s et fournit des adresses d'organismes capables d'apporter un soutien quelle que soit l'urgence de la situation.

Cette action de sensibilisation s'inscrit dans la suite du programme fédéral de lutte contre les mariages forcés (2013-2017) auquel le Valais a participé par le biais de l'OCEF. Dans ce cadre, différentes actions de sensibilisation des professionnel-le-s ainsi que des formations ont été développées. Le 9 février 2018, le colloque *Mariages forcés : en Valais aussi* a été organisé à Sierre.

La brochure peut être commandée gratuitement à l'OCEF ou sur le site www.violences-domestiques.ch > actualités.

Annexe : brochure « Qui décide avec qui tu vas te marier ? »

Personnes de contact

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20

Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande, 027 606 21 20

